

FORMATION INITIALE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



PUBLIC VISÉ : personnel de l'entreprise



PREREQUIS : Aucun prérequis nécessaire



DURÉE : 14h00

4 à 10 personnes maximum par session



LIEU : sur votre site



MODALITES D'EVALUATION :

Evaluation certificative par mise en situation



PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur compétent dans le domaine de la prévention des risques professionnels, il dispose des qualifications encadrées et mis en place par l'INRS.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

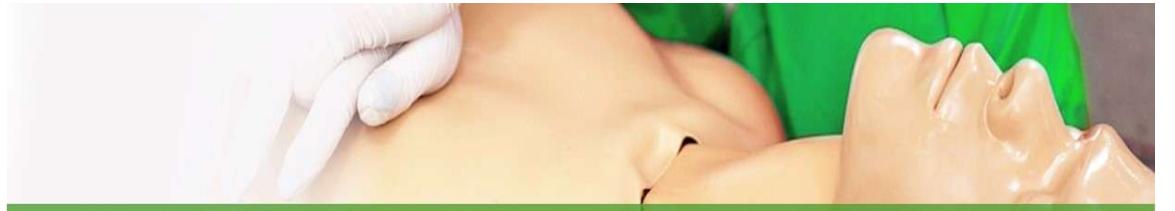
Disposer dans tous les établissements et sur les chantiers, d'hommes et de femmes en nombre adapté et bien répartis, capables :

- D'intervenir immédiatement et efficacement après chaque accident
- De contribuer à la prévention des risques professionnels de l'entreprise

Intervenir face à une situation d'accident du travail

- Situer son rôle SST : cadre juridique, champs d'intervention en matière de secours
- Protéger de façon adaptée : mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations, identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient être exposées, supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime à ce danger, sans s'exprimer soi-même
- Examiner la victime : rechercher suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes démontrant que la victime est directement menacée, reconnaître les autres signes affectant, prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et des résultats à atteindre
- Garantir une alerte : définir les différents éléments du message d'alerte. Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise. Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même
- Secourir la victime de manière appropriée : choisir à l'issue de l'examen, les actions à effectuer, réaliser l'action choisie, surveiller jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours





FORMATION INITIALE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (Suite)

Contribuer à la Prévention des Risques Professionnels dans l'entreprise :



PUBLIC VISÉ : Tout le personnel de l'entreprise

- Situer son rôle SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise. Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail : repérer les dangers et informer les personnes qui pourraient être exposées
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention : supprimer ou à défaut, réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement, transmettre aux personnes en charge de la prévention, les éléments liés à toute situation dangereuse repérée



PREREQUIS : Aucun prérequis nécessaire

Evaluation :

- Epreuve 1 :

A partir d'une situation d'accident de travail proposée par le formateur, il est demandé au SST stagiaire de démarrer son action à la phase de l'examen de la victime

- Epreuve 2 :

Questions - Réponses du formateur/candidat réalisées à l'issue de l'épreuve

Le formateur s'assurera que le candidat est capable d'expliquer comment l'AT s'est produit et quelle mesure de prévention, il aurait pu mettre en œuvre ou faire mettre en œuvre



DURÉE : 14h00
4 à 10 personnes maximum par session



LIEU : sur votre site

Méthodes pédagogiques

- Exposé théorique, favorisant le questionnement et l'interaction avec les apprenants
- Démonstration commentée
- Mises en situation



MODALITES D'EVALUATION :

Evaluation certificative par mise en situation



PROFIL DE L'INTERVENANT :
Formateur compétent dans le domaine de la prévention des risques professionnels, il dispose des qualifications encadrées et mis en place par l'INRS.

Moyens mobilisés :

- Mannequins
- Kits pour réalisation des simulations
- Défibrillateur externe de formation

2/2

Programme conforme aux directives de l'INRS V7-01/2020

